

Mémoires de l'Académie des sciences,  
inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 1933.  
Une application du calendrier républicain aux inscriptions à l'état-civil  
par M. Jean DONAT

1

L'examen des registres de l'état-civil de la ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) nous a révélé une curieuse application du calendrier républicain, en ce qui concerne l'attribution des prénoms aux enfants inscrits au registre des naissances.

Nous avons eu la curiosité d'en faire le relevé, en observant la correspondance existant entre le fait et les événements politiques de l'époque.

Quelques considérations générales s'imposent au préalable. Les débuts de la Révolution provoquèrent un tel enthousiasme, que la première victoire populaire, celle de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, fut considérée comme le commencement d'une ère nouvelle. Ne convenait-il pas, dès lors, de faire table rase d'un passé maudit, contre lequel se dressaient des haines longuement accumulées, et réaliser enfin les conceptions qu'une critique ardente, persévérante et même passionnée parfois écartée avait mises en gestation dans les cerveaux. Il fallait tout abolir pour tout renouveler, tout, depuis l'organisation politique et sociale, jusqu'aux plus traditionnelles habitudes ; tout, jusqu'au vieux moyen de compter et de dater le temps.

L'idée d'un calendrier différent du calendrier grégorien était née avant la Révolution. «A la fin de 1787, on vendit et on colporta à Paris un calendrier imprimé, en tous points semblable à l'Almanach des Postes, que nous plaçons sur notre bureau. Seulement les noms des saints se trouvaient remplacés par des noms plus ou moins célèbres de l'histoire, que l'auteur, Sylvain Maréchal, avait choisis dans un esprit très indépendant<sup>1</sup>. »

Cet almanach était daté « de l'an premier du règne de la Raison ». Sa publication émut le Pouvoir, et l'avocat général Séguier dénonça l'ouvrage au Parlement de Paris: « Cette lumière de la raison nouvelle., dit-il en particulier dans son discours, consiste à supprimer de nos anciens calendriers les noms de tous ceux qui se sont distingués par leur piété et leurs vertus, et à substituer à leur place les noms des Payens, des Athées, des Pyrrhoniens, des incroyables et des comédiens, des courtisanes. »

La Cour rendit sa sentence le 7 janvier 1788, et ordonna que le calendrier fût brûlé par l'exécuteur de la haute justice dans la cour du Palais de Justice.

Un autre résultat, plus immédiat, de cette sentence fut de faire perdre, à Sylvain Maréchal sa place de bibliothécaire du collège Mazarin.

Mais la Révolution survint, et notre auteur vit, dans le mouvement qui se produisait, une occasion de reprendre son œuvre. Il publia, en 1793, l'Almanach républicain pour servir à l'instruction publique : il doit être, explique-t-il, « le martyrologe de la Liberté », et « ne ressembler en rien aux almanachs de cabinet de l'Eglise apostolique et romaine ». Son apparition fit grand bruit, et la Commune de Paris voulut l'adopter ; mais elle ne tarda pas à se raviser, lorsqu'elle connut le calendrier

---

<sup>1</sup> George VILLAIN. — Etude sur le calendrier républicain, La Révolution française, t. VII et VIII

proposé par Fabre d'Eglantine, qui s'inspirait incontestablement de celui de Sylvain Maréchal.

Au même moment d'ailleurs, la Société des philanthropes avait aussi élaboré un calendrier où l'on retrouve quelques-uns des noms des mois adoptés par Fabre, et dans lequel les noms des saints étaient remplacés par ceux de grands hommes : Solon, Lycurgue, Thémistocle, Bossuet, etc.

On le voit : dans cette période de désaffectation religieuse, la réforme du calendrier prenait une importance particulière.

Déjà dans la séance du 21 septembre 1792, Billaud-Varenne avait fait décréter que ce jour marquerait le début de l'ère républicaine, et que tous les actes publics seraient désormais datés de l'an Ier de la République française.

La Convention chargea, en conséquence, son comité de l'Instruction publique, composé de Pingré, Lagrange, Monge, Guyton, Dupuis, Féri et Romme de préparer un projet de décret. Romme, chargé du rapport, le déposa le 20 septembre 1793.

Il fit — comme il convenait et dans le langage emphatique de l'époque - le procès du calendrier grégorien : « Pendant dix-huit siècles, écrit-il, elle [l'ère vulgaire] servit à fixer, dans la durée, les progrès du fanatisme, l'aviilissement des nations, le triomphe scandaleux de l'orgueil, du vice et de la sottise, les persécutions et les dégoûts qu'essuyèrent les vertus, le talent et la philosophie sous des despotes cruels, ou qui souffraient qu'on le fût en leur nom ». Cette ère vulgaire fut celle « de la cruauté, du mensonge, de la perfidie et de l'esclavage ; elle a fini avec la royauté, source de tous nos maux ». Il faut donc « graver d'un burin neuf et vigoureux les annales de la France régénérée ».

Et, après avoir fait l'exposé ou l'historique des différentes valeurs et mesures de l'année, il conclut que le 22 septembre à 9 h. 19 m. 30 s. du matin, le soleil, réalisant « l'équinoxe vrai », « l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le ciel, au moment même où l'égalité civile et morale était proclamée par les représentants du peuple français, comme le fondement sain de son nouveau gouvernement ».

En conséquence, il propose de décréter que le 22 septembre 1792 serait le premier jour de l'ère nouvelle.

L'année sera divisée en douze mois, dont les noms devront rappeler des faits, des idées ou les principes qui inspiraient durant cette période, l'action révolutionnaire. Il propose les noms suivants : République, Régénération, Réunion, Jeu de Paume, Bastille, Peuple, Montagne, Unité, Fraternité, Liberté, Justice, Egalité. Les jours, au nombre de dix, s'appelleraient : Niveau, Bonnet, Cocarde, Pique, Charrue, Compas, Faisceau, Canon, Chêne, Repos.

Vocabulaire dont la naïve simplicité traduit admirablement le mysticisme d'une époque enfiévrée, où le rêve fera trop souvent perdre aux esprits le sens du réel !

Telle fut, en bref, la conception de Romme qui, discutée le 5 octobre 1793, fut combattue par Fabre d'Eglantine, voulant, dit-il « donner à chaque jour le nom des plantes que produit alors la nature, et des animaux utiles ». L'amendement de Fabre fut d'abord repoussé, et il fut un moment question d'établir une simple dénomination ordinale, comme : le 10 du premier mois de l'an 3 ; ou le 20 du 5<sup>e</sup> mois de l'an 7. Mais on revint à la proposition de Fabre, qui fut alors chargé de présenter un rapport. Son projet, définitivement adopté, devint immédiatement exécutoire.

Dans son rapport, il déclarait « nécessaire de substituer aux visions de l'ignorance, les réalités de la raison, et au prestige sacerdotal, la vérité de la nature ».

Il veut « ramener, par le calendrier, livre le plus usuel de tous, le peuple français à l'agriculture en marquant les époques et les fractions de l'année par des signes intelligibles ou visibles, pris dans l'agriculture et l'économie rurale ».

Il déclare « que la nation, après avoir chassé cette foule de canonisés de son calendrier, devait y retrouver en place tous les objets qui composent la véritable richesse nationale ; les dignes objets, sinon de son culte, au moins de sa culture ; les utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour les cultiver, et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs dans ces travaux ; animaux bien plus précieux, sans doute, aux yeux de la raison que les squelettes béatifiés tirés des catacombes de Rome ».

Et maintenant voici le principe :

« Les grains, les pâturages, les arbres, les racines, les fleurs, les fruits, les plantes, sont déposés dans le calendrier de manière que la place et le quantième que chaque production occupe est précisément le temps et le jour où la nature nous en fait présent. A chaque quintidi, c'est-à-dire les 5, 15 et 25 de chaque mois, est inscrit un animal domestique. Chaque décadi est marqué par le nom d'un instrument aratoire, le même dont l'agriculteur se sert au temps précis où il est placé, de sorte que, par opposition, le laboureur, dans le jour de repos, retrouvera consacré dans le calendrier l'instrument qu'il doit reprendre le lendemain.

Les noms des mois furent : pour l'automne : vendémiaire, brumaire, frimaire ; pour l'hiver : nivôse, pluviôse, ventôse ; pour le printemps : germinal, floréal, prairial ; pour l'été : messidor, thermidor, fructidor.

## II

Les noms des saints se trouvant bannis du nouveau calendrier, convenait-il de continuer à les appliquer aux prénoms des nouveau-nés ? Allait-on encore remplir la mémoire du peuple « d'images qu'il a longtemps révérees, et qui sont encore aujourd'hui la source de ses erreurs religieuses », selon les termes mêmes du rapport de Fabre ? Ou bien tirerait-on ces prénoms du nom des personnages célèbres de l'antiquité ou des temps modernes ? Ou mieux, pour ramener, selon la pensée de Fabre et de la Convention, le peuple à l'agriculture, demanderait-on à la simple nature de nous fournir ces dénominations, par une application du nouveau calendrier ? Les mânes de Rousseau en frémissaient d'aise.

C'est à ces deux derniers moyens qu'on recourut à Saint-Antonin.

Si cette importante localité possédait à la veille de la Révolution une bourgeoisie instruite, comme en témoignent de nombreux documents<sup>2</sup>, il existait là aussi une masse importante d'ouvriers et de paysans, ignorants de l'histoire — peu au courant aussi de certaines réformes réalisées (telle celle du nouveau calendrier), et se trouvant, par conséquent, dans l'impossibilité d'en faire usage de leur propre gré.

Or, les noms de personnages, même de métaux ou matériaux divers, exceptionnellement d'animaux (trois fois seulement, et encore s'agit-il de gracieux oiseaux) portés au calendrier de Fabre, se trouvent pendant une assez longue

---

<sup>2</sup> Cf en particulier nos articles sur : *L'Instruction publique à St-Antonin au XVIIIe siècle*. (Revue des Pyrénées, 1913, 3e trimestre) ; — *Palmarès et Exercice littéraire au XVIIIe siècle* (Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne, t. XLI, 1913) ; — *Une Société politique et littéraire à St-Antonin au XVIIIe siècle* (Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne, t. XLVIII, 1910).

période attribués comme prénoms aux nouveau nés inscrits au registre d'état-civil ; et cela indistinctement, qu'ils soient de la ville ou de la campagne. Pourrait-on sérieusement soutenir que la connaissance du nouveau calendrier se fût répandue au point d'être devenu en quelques jours d'une application générale ?

Même en admettant la plus active propagande de la Société populaire locale, il n'aurait pu entrer en si peu de temps dans les mœurs de façon à devenir d'un usage courant. D'ailleurs l'action de la Société populaire n'atteignait guère le paysan isolé du causse lointain, qui pourtant ne se trouve point avoir échappé à la règle générale. Comment alors expliquer ces dénominations tirées de l'antiquité grecque et romaine, ou même de la mythologie, si l'on n'admet l'intervention de guides informés, en petit nombre sans doute, mais qui font partie d'une sorte d'aristocratie intellectuelle locale ? Nous croyons être dans la vérité en admettant que c'est là le fait, sinon des officiers de l'état-civil, qui changent souvent, mais surtout du secrétaire-greffier qui, nourri, comme la plus grande partie de la bourgeoisie du XVIIIe siècle, des souvenirs de la Grèce et plus particulièrement de la Rome Antique, rédigeait — le calendrier de Fabre en main — les inscriptions de l'état-civil.

Quels furent, à Saint-Antonin, ces officiers de l'état-civil ? Qui fut le secrétaire-greffier ?

Les renseignements à ce sujet nous sont fournis par le registre des naissances allant du 4 janvier 1794 au 21 septembre 1797, conservé aux archives municipales. La période de l'application du nouveau calendrier s'étend de novembre 1793 à Mars 1795.

Nous avons relevé les noms (ne serait-ce que pour en montrer le nombre) des officiers de l'état-civil, devant qui furent censément faites les déclarations de naissances que nous énumérerons. Ce sont : Albrespy Michel, Cantarel Jean-Baptiste-François, Coursière Jean, Grimal Eugène-Louis, Marty Jean-Pierre, Pénavaire Barthélémy, Pénavaire Pierre, Sarremejane Jean, Sarremejane Antoine, Sol Jean-Baptiste, Valette Jacques, Vieusseux Jean-Daniel, tous désignés de cette façon : « l'un des commissaires civils exerçant les fonctions municipales de Saint-Antonin » ; ou encore : « l'un des officiers municipaux de la commune de Libreval »<sup>3</sup> A ces noms, il faut ajouter les suivants, auxquels se trouve ajoutée l'épithète de « notables » : Bès Jean, Bès Louis, Bole Jean-François ; Bonnet Pierre fils, Bouissou Pierre, Coste Jean, Dupin Jean-Pierre-Joseph, Lasausse Georges, Maffre Jean-Antoine, Scudier Jean-André-Louis, Tabarly Jean, Valade Antoine, Aliès Thomas, maire.

Le secrétaire-greffier était Berry Louis-François jeune : il avait été nommé secrétaire de la communauté le 20 septembre 1789, dans une séance du conseil présidée par son frère Berry-François en qualité de maire<sup>4</sup>.

Ce dernier était avocat en parlement, « conseiller du Roy et son procureur ». Dans la séance du 12 mars 1789<sup>5</sup>, il avait rédigé avec les bourgeois Lacombe, Perret, Bole<sup>6</sup>, avocat en parlement, conseiller du Roy et son juge en la présente ville », Bromet et Pomiès, le cahier des doléances du tiers : il fut aussi représentant du tiers à l'assemblée primaire de Villefranche-de-Rouergue. Les Berry appartenaient à une

---

<sup>3</sup> Le nom primitif de Saint-Antonin était Nobleval

<sup>4</sup> Archives de Saint-Antonin, reg. BB. 26

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Bole appartenait à la famille des Dupin, en faveur de qui le roi Louis XIII avait, en 1622, créé la charge de capitaine châtelain de Saint-Antonin,

famille de vieille bourgeoisie de Saint-Antonin, dont les membres avaient à maintes reprises exercé les fonctions de consuls et de maires.

Est-ce par conséquent trop prétendre que d'attribuer au secrétaire Berry la plus grande part de responsabilité dans le choix des prénoms que nous allons relever ?

### III

Le caractère des inscriptions de l'état-civil varie selon l'époque. On peut distinguer trois périodes suffisamment distinctes :

1° De novembre 1793 à février 1794. — C'est une sorte de période d'acheminement ; - la grande étape de la foi ; et de l'enthousiasme, pendant le redressement de la France, cette « grande place assiégée », contre l'Europe coalisée. Aux prénoms empruntés à l'ancien calendrier grégorien viendront s'ajouter des dénominations tirées du vocabulaire politique ou patriotique, inspirées par les circonstances.

2° De février 1794 à février 1795. — La violence révolutionnaire a atteint à son paroxysme. Successivement hébertistes et robespierristes ont été les maîtres du pouvoir. Durant cette période, les prénoms inscrits au registre des naissances sont à peu près exclusivement pris dans le calendrier de Fabre d'Eglantine ; les exceptions sont rares. Aux noms de plantes, de matières, quelquefois d'animaux, s'en trouvent fréquemment joints d'autres empruntés aux grands personnages de l'antiquité et des temps modernes, aux grands faits contemporains, parfois à la mythologie. Le secrétaire-greffier se contente ordinairement de consulter le calendrier et d'ajouter au nom patronymique le nom de l'objet correspondant à la date de la naissance, en le complétant encore souvent par quelque nom tiré de ses souvenirs classiques.

3° Après février 1795. — On revient de loin en loin aux noms de l'ancien calendrier, et peu à peu on rentre ainsi dans les us traditionnels<sup>7</sup>.

#### Première période

La première inscription à caractère particulier porte la date du 7 novembre 1793 : « Par devant moi Pierre Pénavaire, l'un des commissaires civils exerçant les fonctions municipales de la commune de Saint-Antonin, a comparu Pierre Dumas, dit Luquet, cordonnier », déclarant la naissance, « dans son domicile, rue Porte-Peyrière, d'un enfant mâle, qu'il m'a présenté, et auquel il a donné le prénom de *Baptiste-Patriote* ».

Le même jour, Pautal cultivateur, habitant rue du Pont-du-Bessarel à la Condamine, déclare un garçon qu'il appelle *Louis-Républicain*.

Suivent d'autres inscriptions se bornant aux prénoms habituels. Mais déjà un premier courant s'est établi : le 15 novembre 1793, le menuisier Jean-Baptiste Lamouroux appelle son fils Jacques-Républicain. Et le 25, Marty, dit Taillebarthe, laboureur du lieu — dit Raynal, paroisse de Servanac, nomme le sien *Jean-Pierre-Patriote*.

Le sextidi 6 frimaire an second (26 novembre 1793), Aliès, dit Terragou, cardeur rue Droite, déclare « une enfant femelle », qui s'appellera *Elizabeth-Cornélie*.

---

<sup>7</sup> Il peut y avoir quelque intérêt à indiquer qu'il y eut 182 inscriptions de naissance en 1793 ; 160 en 1794 ; et 194 en 1790, dont 58 du 1<sup>er</sup> janvier au 21 mars

Et le 16 frimaire (6 décembre), Jean-Jacques Pénavaire, juge de paix du canton de Saint-Antonin, domicilié à Vezi, donne à son fils les prénoms de *Marie-Patriote-Républicaine*.

Et lorsque, le 23 nivôse (12 janvier), la sage-femme vient déclarer avoir accouché d'un garçon Marie Rives, rue des Bans, celui-ci est inscrit avec les prénoms de *Bernard-Mercure*.

## Deuxième période

Le 29 pluviôse an II (17 février 1794), Cavaillé le jeune, dit Broque, maçon de Tabarly-de-Poulan, déclare une fille aux prénoms de *Jeanne-Chélidoine*.

C'est la première application que nous trouvons du nom d'une plante utilisé comme prénom dans l'état-civil ; et c'est exactement celui de la plante portée dans le calendrier à cette date du 29 pluviôse. A partir de ce moment et durant quelques jours encore, il pourra être relevé quelques prénoms tirés de l'ancien calendrier ; mais ces errements ne vont pas tarder à disparaître.

En outre, lorsque, au cours de cette période, il sera jugé utile de donner deux prénoms à l'enfant, l'un des deux sera généralement tiré du calendrier républicain et l'autre le sera, ou de la mythologie, ou de l'histoire ancienne, ou moderne, ou même contemporaine de cette époque révolutionnaire.

Ce ne sera qu'exceptionnellement qu'il pourra être relevé des prénoms présentant quelque ressemblance avec ceux des périodes antérieures. Cette constatation sera aisée à faire, en parcourant la longue liste que nous allons fournir.

Le 12 ventôse an II (2 mars 1794), Jean-François Bole, notable, demeurant rue Droite, donne à sa fille les prénoms de *Narcisse-Républicaine*.

Le 22 ventôse an II (12 mars 1794), Barthélémy Pénavaire, officier municipal, reçoit la sage-femme, « laquelle en l'absence de Raymond Bru, dit Biarris, que des embarras domestiques ont empêché de se présenter » (sa femme est morte trois heures après l'accouchement), rue du Pont-Coste, déclare un garçon auquel sont donnés les prénoms de *Pierre-Persil*.

Le 28 ventôse (18 mars), Pierre Cavaillé dit Larousse, rue des Bouigues, vient déclarer un garçon appelé Capillaire.

Le 29 ventôse, Jean Regourd, laboureur, de Gouvern, déclare un garçon, que l'on appelle aussi Capillaire.

Le 2 germinal an II (22 mars 1794), par devant Jean Vieusseux, officier municipal, Jean Cavaillé, dit Estourguet, fait inscrire une fille qui s'appellera *Balsamine*.

Le même jour, Pierre Lartigue, charpentier aux Granges, déclare une fille : *Amaranthe*.

Le 3 germinal an II (23 mars 1794), la sage-femme Marie Cassan, vient déclarer la naissance du garçon de Marie Sarremejane, rue Porte-Peyrière, et dont le père est Jean Pagès aîné « volontaire dans les troupes à cheval de la République » : on le nommera *Orange*.

Le 5 germinal (25 mars), le fils de Jean Desbans, dit Mouric, cardeur, rue Droite, est inscrit sous le prénom de *Bouleau*.

Le 6 germinal (26 mars), Antoine Delteil, dit Pian, journalier, rue Droite, appelle son fils *Serpolet*.

Le 8 germinal (28 mars), Jean Pénard, tuilier, rue de Bès et Frésal, donne à sa fille les prénoms de *Jonquille Clairie*.

Le 9, Louis Pautal, charpentier et boulanger, place du Temple, « empêchés par des embarras domestiques », a chargé la sage-femme de faire la déclaration de naissance de son fils, *Lilas*.

Le même jour, la fille de Raynal, laboureur à Esparre, reçoit les prénoms de Clairie-Jonquille ; et celle de Louis Delrieu-Pélerin, tuilier, celui de *Charmille*.

Le 10 germinal (30 mars), la fille d'Antoine Garrisson, boucher, place de Payrol, est inscrite sous le prénom de *Rose*.

Trois inscriptions le 11 : au fils de Jean-Baptiste Valade, cultivateur « rue tendant de celle du Sommard ou Pont-des-Vierges à la place Bessarel » est donné le prénom de *Muguet*. Celui de Jean Pénard le jeune, « gendarme national de la brigade à la résidence de cette commune », habitant place de la République, est nommé *Jasmin-Patriote-Républicain* ; et le fils de Jean Roussennac, dit Marrou, cultivateur, *Charme*.

Le 14 germinal an II (3 avril 1794), Pierre Eche, dit Fenoul, cardeur, quai de la Condamine, donne à son fils les prénoms de *Champignon-la-Rose* ; et Jean Nonorgues, dit Sarguet, laboureur à Barré-Bas, donne au sien ceux de *Charme-Tell*.

Le 15, la fille de Jacques Cavaillé, dit Joli, cultivateur, rue des Fournicous, est inscrite avec les prénoms de *Abeille-Républicaine-Violette*.

Le 17 germinal (6 avril), Jean-Jacques Poux, « administrateur du district de Villefranche-d'Avairon », rue de la Pélisserie, nomme son fils *Lilas-Franklin*.

Le 18 germinal, celui de Frauciel Joseph, laboureur de Flouquet, est inscrit sous le prénom *d'Olivier*.

La fille de Pierre Jourdes, dit Lhoste, laboureur à Roby, recevra le lendemain celui d'Anémone. 4

Le 20 germinal (9 avril) on nommera *Chêne*, le fils du métayer Pierre Molinier.

Le 21, la fille de Fraisse, cultivateur à Nihaoutou, sera appelée *Valériane*.

Le 24 germinal, le fils mort-né de Franciel le Vieux, charron à Flouquet, reçoit le prénom de Pigeon ; et la fille d'Antoine Bourès, cultivateur à Coutensou, celui de *Roquette*.

Le 25 germinal an II (14 avril 1794), la fille de Jean Tabarly, dit *Mourguet*, du quartier de Bloyt, est appelée Marie-Colombe ; et celle de Pierre Laupiac, *Pensée*.

Le 27, comparait devant Thomas Aliès, maire, Jean Mercadier, propriétaire-cultivateur à las Barrières, qui déclare un fils nommé *Jasmin*.

Le 3 floréal an II (22 avril 1794), la fille de Jean Serres, dit Serrou, laboureur à la Bouriasse, est inscrite sous le nom de Fougère ; Et le lendemain, le fils de Pierre Villeneuve, propriétaire-cultivateur, quartier de la Bride, sous celui de *Muguet*.

Au fils de Pierre Amouroux, dit Cardaire, cultivateur, paroisse du Bosc-de-Lacalm, est attribué, le 8 floréal, le prénom d'Hyacinthe ; et à la fille d'Hébrard, dit Labègue, de Gautié, celui de *Roze*.

Le 9 floréal an II (28 avril 1794), Pierre Bouissou « l'un des notables de la commune », domicilié à Perry, présente un fils, qui, s'appellera *Rousseau-Muguet*. Et à la fille de Mercadier Jean, dit Ricou, de Rébellat, il sera donné le prénom *d'Hyacinthe*.

Le 10 floréal, Jean Nonorgues, de Gauvern, déclare un garçon, qui est inscrit avec les prénoms de *Caton-Hyacinthe*.

La fille de Louis Scudier, négociant, place du pont d'Aveyron, s'appellera, le 14 floréal, *Rose-Virginie*.

Au fils de Jacques Bessède, domicilié au Bosc-de-Quercy, sont donnés, le 19 floréal, les prénoms de *Scipion Tilleul*.

Le lendemain, 20 floréal (9 mai 1794), Jean Villeneuve, dit Rauzet, propriétaire-cultivateur, rue du Pébré, déclare une fille aux prénoms de *Cornélie-Mélysse*.

Celle de Bernard Vergounhou, dit Tahinard, tuilier à Vézi, est nommée, le 26 floréal, *Valériane*.

Le 6 prairial an II (25 mai 1794), il y eut deux inscriptions : celle de la fille de Brousses le Vieux, charpentier, rue de la place de Claustres à l'Hospitalet, nommée Angélique ; et celle de la fille de Pierre Raynal, laboureur de Vivens, appelée *Angélique-Marguerite*.

Le 8 prairial, le prénom *d'Hyacinthe* est donné au fils de Pierre Bosc, laboureur, du Bosc, Cadourel.

Le 11, le fils d'Antoine Gautier, laboureur à Murel, reçoit le prénom d'Œillet ; et le 16 prairial an II (4 juin 1794), celui de Jacques Aliès, serger, rue du Pont-des-Vierges au Bessarel, est inscrit sous les prénoms d'Œillet Léonidas.

Le 26 prairial an II (14 juin 1794), le fils de Jacques Valette, receveur des domaines nationaux, rue de la Pélisserie, reçoit les prénoms d'Aristide-Jasmin-Hyacinthe.

Peut-être sera-t-il intéressant de connaître la rédaction d'un des actes de naissance. Relevons celui-ci, du 2 messidor an II (20 juin 1794) :

« L'an second de la République, et le deux messidor, à onze heures du matin, à Libreval, ci-devant Saint-Antonin de l'Aveiron, dans la maison commune, en défaut d'officier public, par devant moi, Jean Coste, l'un des notables de la commune de Libreval, a comparu Marie Cassan, sage-femme, épouse de Jean-Baptiste Migeon ; laquelle, assistée de Bernard Aliès, ancien orfèvre, et de Jean Sarremejane, propriétaire-cultivateur, son ami, majeur de plus de vingt et un ans, tous domiciliés au présent lieu de Libreval, m'a déclaré qu'Anne Aliès-Tote, épouse de Jean Aliès, fils dudit Bernard, et commandant en chef du premier bataillon des volontaires de l'Aveiron, actuellement à Montpellier, est accouchée ce matin, à sept heures, dans son domicile, audit présent lieu, place du Mazelviel, de deux enfants mâles, jumeaux, nés un quart d'heure l'un après l'autre, et auxquels il a été donné les prénoms, savoir: au premier né de Serpolet-Phocion, et au second né de Cumin-Miltiade. [En renvoi et en marge : « Nés le dit jour, celui-là à 7 h. du matin, et celui-ci à 7 h. 1/4, aussi le matin »].

D'après cette déclaration, que les témoins m'ont certifiée conforme à la vérité, et la représentation qui m'a été faite des enfants dénommés, j'ai rédigé sur le registre double des actes de naissance le présent acte, que j'ai signé avec les témoins. La déclarante, requise de signer, a dit ne savoir ». (Suivent les signatures)

Le même jour, le fils de Joseph Maynard, dit Camarade, menuisier, rue de Rodanèze, reçoit le prénom de *Célieri*.

Ce sont ensuite les inscriptions : Le 4 messidor, de la fille de Jean Cadène, dit Berrugne, cultivateur place de las Ouïes, Giroflée-Eglé, et du fils de Jean Périé, cultivateur à Périé-de-Vielfour, *Adonis*.

Le 7 messidor, de la fille de Jean Gautié, dit Flouret, *Lucrèce*.

Le 9 messidor an II (27 juin 1794), du; fils d'Antoine Tabarly, dit Lardit, laboureur aux Granges, *Romarin Brutus*.

Le 12 messidor, du fils de Pierre Brousses, «originaire de Cazals, canton de Bruniquel-du-Lot », habitant rue de la Pélisserie et Porte-du-Pré, *Artichaud*.

Le 15 messidor (3 juillet), de la fille de Bromet fils, rue et Porte-Rodanèze, *Rose-Carline*.

Le 17 messidor, de celle de Pierre Thouron, juge de paix, habitant place de Payrol, *Aricie-Ismène*.

Le 18, du fils de Jean Villeneuve, dit Fraissette le Jeune, rue de Lacour, *Laurier-Décus*.

Le 21, de celui de François Serres le Vieux, laboureur, à Tabarly-de-Poulan, *Blé-Cicéron*.

Le 22 messidor, du fils de Mathieu Bourès, cultivateur, à Bariac, Solon-Cumin.

Le 25, de la fille de Marc Cavaillé-Barre, habitant à Barre-bas, Orcanette-Roze ; du fils de Jean Andrieu, dit Miétze, maçon à Bès-de-Querçy, Platon-Tabac ; de celui de Jacques Masse, charpentier, « rue tendant des Estaffets », Orange. Une exception semble se présenter le 2 thermidor an II (20 juillet 1794), concernant la fille d'Antoine Escorbiac, dit Gary, maçon à Montpalach, qui reçoit le prénom de *Mélame*.

Le 3 thermidor, Guillaume Tabarly, laboureur à Vaïsse, déclare un garçon qui s'appellera *Emile-Melon*.

Puis encore ce sont les inscriptions : Le 14 thermidor (1<sup>er</sup> août 1794) de la fille de Jean Roussel, cultivateur à Palheiol, *Amaranthe*.

Le 15, du fils de Jean Thouron, cultivateur, *Origan Barra*.

Le 16 thermidor, de celui de Jean Laurens, dit la Cloche, cultivateur à Brousses, *Abricot-Viala*<sup>8</sup>.

Le 19, de la fille de Jean Villeneuve, cultivateur, rue du Bessarel, *Roze*.

Le 22 thermidor, du fils de Jean Aliès, laboureur à Bessède ou le Sol, *-Horace-Caprier*.

Le 24, de celui de Jean Miquel, fondeur, fossé de la Porte-du-Pré, *Myrthe-Voltaire*.

Le 26 thermidor, Antoine Noël, laboureur à Alios, déclare une fille nommée *Carline-Pulchérie*.

Le 30 thermidor, Bernard Poussou, dit de la Moutinière, cultivateur, rue du Bessarel aux Estaffets, fait inscrire un garçon avec les prénoms de *Camille-Moulin*.

Le 4 fructidor an II (21 août 1794), la fille de Jean Bibal, marchand, place du Bix ou des Armes, est nommée *Céphise*.

Et celle de Jean Nonorgues, laboureur, à Gouvern, est inscrite le 6 fructidor, sous le prénom *d'Aspasie*.

Le 8 fructidor, Pierre Sàbbattier, laboureur au hameau de Castan, près de Thourondol, inscrit son fils sous les prénoms de *Damis-Citron* ; et Gabriel Volpicante, cultivateur à Doumerc, le sien, sous ceux de *Régulus Fenouil*.

Le 9 fructidor (26 août 1794), le fils d'Antoine Bourdarios, dit Panche, cultivateur à Contensau, est nommé *Fabrice-Marron*.

Le 12 fructidor, celui de Jacques Joani, dit Tabouye, tailleur, rue de Bès, est nommé *Orange*.

La fille de Jean-Pierre Delteil, dit Laflute, aubergiste, place de la Jouarie, le 13 fructidor, s'appelle *Roze*.

Le 14 fructidor (31 août 1794), Marie Cassan, « accoucheuse », déclare que Marguerite Dargelez, « veuve de Joseph Miquel, dit Laroze, mort à Bastia, en Corse,

---

<sup>8</sup> Le nom des deux héroïques enfants de la Vendée et de la Durance, morts pour là République en 1793, sont donc à ce moment devenus populaires en France

volontaire du premier bataillon de volontaires de l'Aveyron, depuis environ un an, et absent du présent lieu pendant plus de six mois sans interruption avant sa mort, est accouchée ce soir à quatre heures dans son domicile », quartier de la Bride, d'un garçon : *Mucius-Scoevola Noyer*.

Le 28 fructidor an II (14 septembre 1794), la fille d'Antoine Nonorgues, propriétaire-cultivateur à Servanac, reçoit les prénoms de *Hipparchie-Bigarade* ; et le fils d'Antoine Tabarly, cultivateur à Brousses, ceux de *Pelletier Raisin*.

Le 30 fructidor (16 septembre 1794), le fils de Joseph Paleprat, laboureur à Alios, est nommé *Cléomène-Sarrazin* ; et la fille d'Antoine Sarremejane, marchand-orfèvre, rue de la Porte-Peyrière, *Julie-Eglantine*.

Le jour de la 2<sup>o</sup> sans-culottiide an II (18 septembre 1794), Antoine Malvy, tisserand près le pont de la Condamine, a une fille qu'on nomme *Eugénie-Olive* ; Et celle de Jean Bénézech, cultivateur, place du Mazelviel, reçoit le jour de la 3<sup>e</sup> sans-culottide les prénoms de *Eurydice-Vertu*.

Le jour de la 4<sup>e</sup> sans-culottide (20 septembre), le fils de Jacques Frayssé, cultivateur, quartier de la Bride, est nommé *Timoléon-Laborieux*.

Le 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794), François Plagaven, voiturier, quartier de la Bride, nomme sa fille *Amaramthe-Pénélope*.

Le 4 vendémiaire, le fils de Jacques Solomiac, propriétaire-cultivateur, à la Porte-Peyrière, est inscrit sous les prénoms de *Socrate-Safran*.

Le 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794), Guillaume Bénézet, tisserand, quartier de la Bride, a une fillette dénommée *Immortelle-Virginie*.

Le 14 vendémiaire, la fille de Jean Méric, cultivateur, à Tabarly de Poulan, née « à dix heures du matin, vieux style »<sup>9</sup>, est nommée *Pêche-Clarice*.

Le 16 vendémiaire, Antoine Raux, sabotier, déclare une fille, *Rose-Victoire* ; et Jean Bastoul, cultivateur à Pâlot, un fils, *Virgile-Eugène*.

Le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794), le fils de Roussennac Pierre, cultivateur, place de Mazerac, reçoit les prénoms *d'Alisier-Léonidas* ; et la fille de Jean Sarremejane, cultivateur, à Astié, ceux de *Poire-Iphigénie*.

Le 21 vendémiaire, le fils de Pierre Basset, « vuidangeur », est nommé *Chanvre-Bacchus*.

Le 23 vendémiaire, Jean-Blain Canitrot, marchand, place de la Jougarie, déclare un garçon, *Xénophon-Navet*.

Le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794), Pierre Thourôn, cultivateur au terroir de las Ondes, donne à son fils les prénoms de *Fleurus-Céli*<sup>10</sup> ; et Antoine Delmas, tisserand aux Granges, donne à sa fille ceux de *Amaryllis-Emilie*.

Et nous relevons les inscriptions : Le 29 vendémiaire, de la fille de Salvy, tisserand, rue de l'Hôpital, *Sophie-Pomme* ;

Le 2 brumaire an III (23 octobre 1794), du fils de Jean Serres, ménager, rue Latreille, *Franklin*.

Le 3 brumaire, de la fille de Paul Fraisse, cultivateur, place de Mazerac, *Emilie-Fleurine* ; et du fils de Pierre Tabarly, laboureur, à Cadène, *Orphée-Poirier*.

Le 5 brumaire, du fils de Jean Delpech, laboureur, à Peyrègues, *Mirtil-Anacréon* ; et de la fille de Séguy, cultivateur à Tourris, *Endive-Laure*.

---

<sup>9</sup> Serait-ce une allusion à l'établissement de l'heure décimale ?

<sup>10</sup> C'est un écho du beau succès de Jourdan, vainqueur du prince de Cobourg, en Belgique, le 26 juin

Le 10 brumaire, de la fille d'Antoine Vidal, laboureur, à Castan, *Milésie-Oseille*.

Le 11 brumaire an III (1er novembre 1794), de la fille de Ladou, laboureur au Bosc-et-Cadourel, *Thalie-Fougère* ; et de la fille de Jean Andrieu, tisserand de Servanac, *Pêche-Clarice*.

Le 13 brumaire, de la fille de Lajoanie, sabotier, « rue tendant de celle du Somard ou Pont-des-Vierges, à la place du Bessarel », *Junie-Grenade*.

Le 14 brumaire, de celle de Plantade, cultivateur, à Esparre, *Victoire-Dentelaire*.

Le 18 brumaire, Guillaume Romieu, cultivateur, rue Guilhem-Peyre, présente un garçon, *Henri-Cresson* ; et Jean Tabarly, laboureur, à Alauzet, un fils *Sophocle Cormier*, et une fille *Uranie-Chicorée*.

Le 20 brumaire, Guillaume Roussennac, maçon, rue Rodanèze, a une fille, *Arthèmise-Garance*.

Le 24 brumaire (14 novembre 1794), il est fait quatre déclarations de naissances : Jean-Baptiste Azam, cordonnier, rue des Bouygues, déclare un garçon, *Confucius Orange* ; Jean-Pierre Mariel, serrurier, un garçon, *Miel Erasme* ; Antoine Serres, cultivateur, à Serres-de-la-Rivière, une fille, *Oseille-Gracieuse* ; Jean Aliès, cultivateur, à Alios, une fille, *Nèfle-Philis*.

Le 30 brumaire, le fils de Pierre Aliès, sellier, place du Bioc, reçoit les prénoms de *Mutius-Scœvola-Cormier*.

Le 2 frimaire an III (22 novembre 1794), la fille d'Antoine Bès, dit Bourrut, laboureur, à Cazalières, est nommée *Raiponse-Zaire* ; et celle de Pierre Favarel, laboureur, à la Vaissière, *Cloris-Violette*.

Le 6 frimaire, il est fait une déclaration, au nom de Jean-Pierre Tabarly, laboureur de Servanac, « servant actuellement dans les armées de la République, comme jeune homme de la première réquisition », d'un garçon, *Cynégire-Genièvre* ; et d'un fils de Jean Bessède, laboureur à Murel, *Hylas-Néflier*.

Le 8 frimaire an III (28 novembre 1794), Antoine Montagne, maçon, place du Bessarel, déclare un garçon, *Chou Fleur-Epaminondas* ; et Maffre Lajoanie, cultivateur, à Marsac, une fille *Rose-Colette*.

Le 12 frimaire, il est donné au, fils de Jérôme Tabarly, laboureur à Vidal-du-Pechbrouzec, les prénoms de *Raifort-Epaminondas*.

Le 13 frimaire, la fille de Louis Boyer, dit Vicari, « porteur de Caussade à Corde », reçoit ceux de Aglaé-Marguerite. Le 20 frimaire an III (10 décembre 1794), Bernard Blanquefort, cultivateur, rue du Pont-du-Milieu-du-Bessarel, à un garçon, *Anacharsis-Hoyau*.

Le 28 frimaire, la fille de Raymond Bru, cultivateur, place de Mazerac, décédée 1 h. 1/2 après sa naissance, est nommée *Truffe*.

Le 29 frimaire, la fille de Jean Eches, laboureur, à la Fontaine Daudou, est appelée *Camille*.

Le 1er nivôse an III (21 décembre 1794), celle de Jean-Baptiste Tranier, laboureur à Serres, se nomme *Sophie*.

Le 2 nivôse, Jean Jour des, serger, rue de la place de l'Hospitalet à celle du Bessarel, déclare un garçon, *Dugommier*<sup>11</sup> *Pignon*.

---

<sup>11</sup> Dugommier venait d'être tué, un mois plus tôt, à la bataille de la Montagne-Noire

Le 3 nivôse, le fils de Pierre Mercadié, laboureur à Laussié, reçoit les prénoms de *Colin-Champignon* ; celui de Jean Mercadier, laboureur à Brousses, celui de Houille. et le fils de Jean Valade, laboureur à Brousses, ceux de *Cléante-Salpêtre*.

Le 8 nivôse, Pierre Hébrard, tisserand, rue Droite, déclare une fille *Juliette-Amaranthe*.

Le 9 nivôse, le garçon de Pierre Delmas, marchand, rue Porte-Peyrière, est nommé *Ami-Salpêtre*.

### **Nous atteignons maintenant l'année 1795.**

Le 13 nivôse an III (2 janvier 1795), Jean-Pierre Perry, laboureur à Clergue, déclare un garçon, *Amour-Granit*.

Le 14 nivôse, Jean Taillefer, huissier, rue de l'Hôpital, a une fille, *Aurore-Ardoise*.

Le 15 nivôse, la fille de Jean-Baptiste-François Cantarel, « officier de santé, pharmacien », rue Angel, reçoit le nom de *Virginie-Amaranthe*. Celle de Jean Courssières, laboureur à Laussié, est appelée, le 19 nivôse, *Immortelle-Victoire*.

Le 21 nivôse, Jean Malvy, tisserand, rue de l'Amour, déclare un garçon, *Fénelon-Plâtre*.

Le 22 nivôse, le fils de Jean Aliès, cultivateur, à Pâlot, est nommé *Boileau-Sel* ; et celui de Jacques Cathala, marchand cartonnier au moulin de « l'Escoute-se-Plohou, *Newton-Zinc*.

Le 25 nivôse (14 janvier 1795), Jean-Baptiste Ferrière, maçon, rue de l'Amour, déclare une fille, *Ardoise-Gracieuse* ; et Guillaume Loude, tailleur d'habits à Vidal, un fils, *Marbre- Buffon*.

Le 26 nivôse Pierre Bès, voiturier à Audubert, déclare un garçon, *Descortes-Etain*.

Le 28 nivôse, la fille de Jean Doumerc, cordonnier, rue Frézart, est appelée *Bienfaisante-Neige* ; et celle de Jean Bouissou, cordonnier à Thoumet, section rurale d'Albigeois, *Argile-Héloïse* ; le fils d'Antoine Gaillard, laboureur à Gouvern, *Thésée* ; et la fille de Antoine Brousses, laboureur à Pajou, près de Brousses, *Héloïse*.

Le 30 nivôse, Barthélemy-Louis-Joseph Perret, propriétaire-cultivateur, place de la République, a un fils nommé *Hippolyte*.

Le 1<sup>er</sup> pluviôse an III (20 janvier 1792), Guillaume Donnadiou, menuisier à Vivens-de-las-Places, déclare un garçon, *Phanor-Crible*.

Le 2 pluviôse, la fille d'Antoine Tabarly, dit Laroze, à Alios, est nommée *Rosine-Mousse*.

Le 4 pluviôse, Pierre Villeneuve, cultivateur, place du Mazelviel, présenté une fille, *Rose-Gracieuse* ; et Antoine Tabarly, laboureur à Bourdoncle, une autre, *Héloïse-Perce Neige*.

Le 6 pluviôse, Jean Tabarly, « notable de la commune », à la Veyrie, a une fille, *Aurore-Rose*.

Le 7 pluviôse, le fils de François Sicre, meunier air moulin du Gravier, est nommé *Laurier-Thym-Azor* ; et la fille de Jean-Louis Tabarly, laboureur, à Girbelle, *Argie Noisette*.

Le 9 pluviôse, Jacques Fraisse, cultivateur, rue Sommard, présente un garçon, *Alcibiade-Peuplier* ; et Jean Malet, marchand, rue de la Sabaterie, aussi un garçon, *Améric-Laurier*.

Le 10 pluviôse, la fille d'Antoine Brousses, à Bournazel, est nommée *Gracieuse-Pomme*.

Le 12, Marc Pénavaire, marchand tanneur, place de la Jougarie, nomme sa fille, *Atalante-Sylvie*.

Le 14 pluviôse an III (2 février 1795), la fille de Pierre Aliès, serger, place des Claustres, s'inscrit *Adeline-Caroline*.

Le 16 pluviôse, Pierre Regy, charpentier, à Vielfour, présente un garçon, Buis ; et Jean Caminade, meunier au moulin de Fermis, une fille, *Aveline-Clorinde*.

Le 18 pluviôse, le fils de Pierre Cambe, cultivateur à Lucas, est nommé *Tircis-If* ; et celui d'Antoine Déjean, laboureur à Montpalach, *Alcydonis-Noisetier*.

Le fils de Jean-Pierre Bès, cultivateur à la Valade Berry, est nommé, le 21 pluviôse, *Térence-Thlaspy*.

Le 26 pluviôse, Jean Bès, cultivateur à Bosc-de-Lacam, a une fille, Rosille-Violette.

Le 2 ventôse an III (20 février 1795), Joseph Contensou, menuisier, rue Angel, présente un garçon, *Annibal-Violier* ; et Pierre Favarel, cultivateur, rue de la Condamine, un autre garçon, *Jean-Pierre*.

Le 5 ventôse, il y eut quatre déclarations : Jean Régy, laboureur à Pailleirols, présente une fille *Clémence* ; François Ferrié, maçon, rue de la Treille, un garçon, *Bouillon-Blanc* ; Durand Revel, maréchal-ferrant, rue Angel, un garçon, *Anaxagore-Troène* ; et Jacques Cavallé, cultivateur à Coutensou, aussi un garçon, *Patriote Marceau*.

Le fils de Jacques Méric, cultivateur à Bessède ou le Sol, reçoit, le 6 ventôse, les prénoms de *Plutarque-Narcisse*.

- Le 7 ventôse, celui de Joseph Bès, laboureur à Maletterre, est inscrit *Anténor-Orme*.

### Troisième période !

Déjà se manifestent, en ceci même, les effets de la réaction thermidorienne, commencée depuis six mois. Après la tension de la période ardente, les esprits reviennent aux habitudes anciennes, et peu à peu la tradition se renoue.

Le 9 ventôse an II (27 février 1795), Bernard Roques, cultivateur à Combay, peut inscrire son fils sous le prénom de Pierre.

Il est vrai que le 10, le fils de Pierre Cavallé, cultivateur à Aliguières, reçoit celui de Cléante-Epinard ; et le 11, la fille de Delrieu, marchand, rue Guilhem-Peyre, s'appelle *Clélie-Narcisse*.

Celle de Jean Bastoul, laboureur à Alios, est nommée, le 16 ventôse, *Victoire*.

Le 20 ventôse, Jacques Delpech, laboureur à Murel, présente un garçon inscrit sous le prénom *d'Antoine*.

Le 22 ventôse sont inscrits : la fille de Pierre Escorbiac, huissier, quai de la Condamine, *Clèlie-Pâquerette* ; celle de Raynal, laboureur, à Vivens, *Félicie-Jonquille* ; le fils de François Roumiguié, laboureur, à Raynal, *Persil* ; et la fille d'Antoine Nonorgues, laboureur, à Gouvern, *Amazone-Sylvie*.

Le 25 ventôse, Pierre Alcouffe, bourrelier, place de l'Horloge, déclare un fils, *Capillaire-Brutus*.

Le 26, le prénom *d'Annette* est donné à la fille de Pierre Gautié, cultivateur à Robert-et-Joani.

Le 30, Bernard Delpech, cultivateur, à Flouquet, déclare une fille, *Charlotte* ; et Vidal, cultivateur à Pâlot, un fils, *Georges*.

Le 1<sup>er</sup> germinal an II (21 mars 1795), Pierre Tabarly, cultivateur à Girbelle, déclare deux filles, *Primevère* et *Platane*, décédées une demi-heure après leur naissance.

Après cette date du 1<sup>er</sup> germinal, nous revenons nettement au calendrier grégorien. En consultant d'ailleurs la liste que nous venons de donner, il est aisé de constater que l'application du calendrier républicain s'est faite moins rigoureusement à partir de mars 1795, où, à côté des prénoms de l'ère républicaine, apparaissent de nouveau ceux tirés de l'ancien calendrier.

Il n'est pas sans intérêt cependant de relever, à la date du 19 vendémiaire an V (10 octobre 1796), les prénoms de Jean-Buonaparte donnés au fils de Bernard Donnadiou, cultivateur à Coste-Jean ; et à la date du 23 ventôse an V (12 mars 1797), ceux de Victoire-Bonaparte donnés à la fille d'Antoine Aliès, gendarme : hommage à la gloire naissante du jeune général, devenu déjà populaire par les succès obtenus dans cette campagne d'Italie, où venait de se révéler son génie militaire.

#### IV

Ces événements secondaires de la période révolutionnaire en province ne constituent sans doute qu'un fait accessoire du grand drame qui, durant cette période de 1793 et 1794, agita profondément la France. Petits détails, pertes, d'un mouvement puissant, mais qui ont cependant leur intérêt, puisqu'ils contribuent à en éclairer certains aspects. A les examiner de près, ils nous révèlent tout au moins, l'unité de la pensée révolutionnaire dans ses grandes lignes. Que ce soit à Paris ou en province, la même foi semble animer tous les esprits.

Les masses populaires, gagnées par l'enthousiasme d'une bourgeoisie acquise aux idées nouvelles — parfois aussi craintivement docile aux injonctions de chefs locaux, grisés eux-mêmes par la musique enivrante de principes prometteurs de Liberté et d'Egalité, se laissent aisément séduire et entraîner. Ainsi, jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes, le peuple se jeta, d'un élan réel, puissant, souvent violent, à l'assaut de toutes les institutions d'une époque révolue.

Il s'abandonna naïvement aussi à toutes les illusions : un avenir tout souriant, un monde nouveau où désormais régneraient, radieuses, la Justice et la Liberté, ne s'ouvriraient-ils pas devant lui ? Et sous les rayons éblouissants de ce Soleil levant — hélas ! créateur lui aussi de mirage ! — combien sombre apparaissait maintenant ce long passé, où le lot des joies disparaissait sous le sombre entassement des douleurs et des misères !

Tourner résolument le dos à toute cette histoire ; rompre avec elle, jusqu'à perdre le souvenir même de la vieille chanson qui avait, durant des siècles, bercé l'humanité, et souvent pansé ses blessures ; atteindre d'un coup à la complète félicité, tel fut le rêve à la fois audacieux et naïf dont se berça ce peuple crédule.

Rêve merveilleux, mais combien décevant, parce qu'il ne tenait compte, ni de la tradition, ni d'habitudes longuement acquises, dur ciment dont était faite l'âme française ! L'aspect extérieur pouvait changer ; l'assise restait solide et résistante. A cet écueil se heurtèrent bien des conceptions nouvelles : elles ne pouvaient avoir, comme ce calendrier républicain, dont nous venons de suivre la rapide carrière, qu'une dure éphémère.